



## Fiche formation

**Formation BPJEPS - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du sport Spécialité « éducateur sportif », mention « Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous »**

Code RNCP : 40480 / date d'enregistrement : 01 Décembre 2024

Certificateur : Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

### Prérequis :

- Avoir 18 ans minimum.
- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme (PSC1 / AFPS / PSE1 / PSE2 / AFGSU / SST)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des "activités physiques pour tous" datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Avoir réussi les tests d'exigences préalables (TEP) à l'entrée en formation : Test navette "Luc Léger" / Test d'habileté motrice
- Être accepté aux tests de sélection du centre de formation

### Objectifs :

- Bloc de compétences 1 (BC1) : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;
- Bloc de compétences 2 (BC2) : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;
- Bloc de compétences 3 (BC3) : Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

**Programme :** Ci-dessous.

**Durée :** Sur 15 mois à partir janvier 2027, 840 heures au sein de l'organisme de formation / plus de 1200 heures en structure d'accueil.

### Méthodes mobilisées :

- Alternance de théorie et de mise en pratique
- Pratique des activités physiques pour tous
- Mises en situation à partir de cas concrets
- Jeux de rôle (Encadrant / Apprenants)



- Mise à disposition de ressources pédagogiques

**Modalités d'évaluation :** 4 certifications (*Présentations orales avec ou sans support devant un jury / Mise en situation pédagogique*)

**Modalités d'accès :** Pour vous inscrire à cette formation, il vous suffit de contacter *Mme DELAGE Soline* ([so.delage@lechambon.org](mailto:so.delage@lechambon.org) / 06 31 41 84 15)

**Délais d'accès :** prochaine session à partir de janvier 2026

**Référent pédagogique :** *Mme DELAGE Soline* ([so.delage@lechambon.org](mailto:so.delage@lechambon.org) / 06 31 41 84 15)

**Personne à contacter en cas de problème (indicateur 31) :** *Mme DELAGE Soline* ([so.delage@lechambon.org](mailto:so.delage@lechambon.org) / 06 31 41 84 15)

**Tarifs :** « transmis sur demande à [so.delage@lechambon.org](mailto:so.delage@lechambon.org) »

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des **besoins spécifiques**, notamment liés à des situations de handicap, vous pouvez nous en informer à [so.delage@lechambon.org](mailto:so.delage@lechambon.org) pour que nous adaptions la formation à vos besoins.

Information sur la possibilité de valider des blocs de compétences, les équivalences, les passerelles, suite parcours et débouchés. : cf. [Annexe](#).



## PROGRAMME DE FORMATION

### BLOC DE COMPETENCES 1

#### BC1 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ANIMATION DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION (\*)

<b>A.1.1.</b>	<b>Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation</b> Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap
<b>A.1.2.</b>	<b>Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics</b> Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public
<b>A.1.3.</b>	<b>Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation</b> Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre
<b>A.1.4.</b>	<b>Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis</b> Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

### BLOC DE COMPETENCES 2

#### BC 2 : VALORISER LES ACTIVITES ET LES PROJETS D'UNE STRUCTURE DU CHAMP DU SPORT OU DE L'ANIMATION

<b>A.2.1.</b>	<b>Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure du champ du sport ou de l'animation</b> Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous
<b>A.2.2.</b>	<b>Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation</b> Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de



2-2-2

communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics



### BLOC DE COMPETENCES 3

#### BC 3 - CONCEVOIR, ANIMER, EN SECURITE ET EVALUER DES SEANCES ET DES CYCLES DE SEANCES DE DECOUVERTE, D'INITIATION ET D'APPRENTISSAGE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS LE CADRE DU PROJET ET DE L'ORGANISATION DE TRAVAIL DE LA STRUCTURE

<b>A.3.1.</b>	<b>Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives</b>  3-1-1 Définir les finalités d'un cycle de séances des activités physiques et sportives, en tenant compte du projet et de l'organisation de travail de la structure et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics visés  3-1-2 Définir les objectifs spécifiques, le contenu et le déroulement des séances des activités physiques et sportives, en tenant compte des publics visés, notamment ceux éloignés de la pratique sportive ou en situation de handicap, et des finalités du cycle de séances, en vue de favoriser les apprentissages  3-1-3 Elargir ses pratiques à de nouvelles activités physiques et sportives, en développant sa connaissance et son expérience de celles-ci, en vue d'alimenter la conception de séances et d'exploiter en sécurité de nouvelles activités
<b>A.3.2.</b>	<b>Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives</b>  3-2-1 Définir les conditions de réalisation d'une séance des activités physiques et sportives, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers et le respect de la réglementation en vigueur  3-2-2 Vérifier les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation d'une séance des activités physiques et sportives, en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement du matériel au moment prévu
<b>A.3.3.</b>	<b>Conduite de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives</b>  3-3-1 Accueillir les participants à une séance des activités physiques et sportives, en présentant les objectifs de celle-ci et son déroulement, en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des participants, notamment ceux en situation de handicap  3-3-2 Présenter les règles à respecter au cours d'une séance des activités physiques et sportives, en mobilisant des techniques spécifiques à l'activité ou aux activités support(s) de la séance, ainsi que les consignes et le matériel de sécurité, afin de répondre aux objectifs fixés et d'assurer la sécurité des participants  3-3-3 Animer une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur les situations pédagogiques et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des publics accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser leur participation et leur implication  3-3-4 Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les participants, tout au long d'une séance des activités physiques et sportives, en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils personnalisés et d'intervenir en cas de situation accidentogène
<b>A.3.4.</b>	<b>Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives</b>  3-4-1 Analyser une séance des activités physiques et sportives, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, en vue de proposer des améliorations  3-4-2 Evaluer un cycle de séances des activités physiques et sportives, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

